

Bulletin d'adhésion ou de don à l'association les Amis du paysage français pour l'année 2017

Merci de remplir le présent bulletin et de le renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Association les Amis du paysage français », au 22 rue de la Croix du Val, 92190 Meudon, et de joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour recevoir un reçu fiscal. *

Madame / Mademoiselle / Monsieur

Nom

Prénom

N° rue

Code postal Ville

N° téléphone

Adresse e mail (très utile et moins coûteux).....

Je souhaite renouveler mon adhésion annuelle ou adhérer à l'association pour l'année 2017 * :

membre actif : 30 € (coût réel : 10 €)

membre donateur : 90 € (coût réel : 30 €)

membre bienfaiteur : 200 € (coût réel : 68 €)

Je choisis une cotisation pour un couple * :

couple actif : 60 € (coût réel : 20 €)

couple donateur : 180 € (coût réel : 60 €)

couple bienfaiteur : 400 € (coût réel : 136 €)

Je souhaite effectuer un don à l'association de € (peut être fait en plus de l'adhésion)*.

* L'association les amis du Paysage français ayant été reconnue d'intérêt général, vos dons et cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt égale, pour les particuliers à 66% des montants versés dans la limite de 20% du revenu imposable, pour les entreprises à 60% des versements dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, l'excédent restant dans les deux cas déductible dans les mêmes conditions pendant les cinq années suivantes.

Bulletin d'adhésion au « club de mécènes » de l'association les Amis du paysage français pour l'année 2017

Merci de remplir le présent bulletin et de le renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Association les Amis du paysage français », au 22 rue de la Croix du Val, 92190 Meudon, et de joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour recevoir un reçu fiscal. *

Madame / Mademoiselle / Monsieur

Nom

Prénom

N° rue

Code postal Ville

N° téléphone

Adresse e mail (très utile et moins coûteux).....

Je souhaite adhérer au « club de mécènes » de l'association pour l'année 2017 en qualité de * :

généreux mécène : 500 € (coût réel : 170 €)

mécène bienfaiteur : 1000 € (coût réel : 340 €)

* L'association les amis du Paysage français ayant été reconnue d'intérêt général, vos dons et cotisations ouvrent droit à une réduction d'impôt égale, pour les particuliers à 66% des montants versés dans la limite de 20% du revenu imposable, pour les entreprises à 60% des versements dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, l'excédent restant dans les deux cas déductible dans les mêmes conditions pendant les cinq années suivantes.